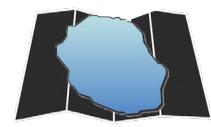




TRONC COMMUN FI/FC



Objectif pédagogique :
savoir gérer un contentieux devant le juge administratif.

Méthode pédagogique :
approche concrète et stratégique de chaque type de procédure.

Niveau 2 :
approfondissement des connaissances et de la pratique de la matière.

Domaine :
droit public.

Public visé :
avocats.

Prérequis :
il est recommandé d'avoir validé une formation en droit et d'avoir des connaissances de base dans la matière traitée.

Support pédagogique :
un support de cours sera remis en fin de formation.

Evaluation :
une évaluation à chaud sera envoyée en fin de formation.

Tarif :

Savoir conduire une procédure devant le juge administratif

Jeudi 2 septembre 2021 de 14h00 à 17h00

INTERVENANTS

Raphaëlle Chocron, avocate à la cour.

Hélène Pilidjian, magistrate.

PLAN DE LA FORMATION VIRTUELLE

Partie 1 : Rendez-vous client

Partie 2 : Elaboration d'une stratégie

Partie 3 : Rédaction des écritures devant un tribunal administratif

Partie 4 : Instruction, audience, jugement

Partie 5 : Les voies de recours contre les jugements

Partie 6 : L'exécution du jugement